

# APPEL A PROJETS CITE ÉDUCATIVE SANITAS

## 1. CADRE GÉNÉRAL

### 1.1. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Depuis le 29 janvier 2022, le quartier du Sanitas a obtenu la labellisation Cité Éducative, programme ambitieux piloté conjointement par la Ville de Tours, l'Éducation Nationale et la Préfecture d'Indre et Loire. Au total, 200 territoires au niveau national sont à ce jour labellisés. Les Cités éducatives sont des territoires qui s'organisent pour répondre collectivement à un défi éducatif d'ampleur : contrer les logiques de ségrégation et de décrochage à l'œuvre dans les grands quartiers à mixité sociale limitée.

Elles visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans et s'inscrivent dans une histoire, celle des Politiques Éducatives Locales. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs travaillant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : services de l'État, collectivités, associations, habitants.

L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais l'occasion de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants. Il s'agit de dépasser les segmentations, de faciliter le partage d'une connaissance commune du territoire, autour de projets concrets, afin d'innover et d'aller plus loin. Les projets de reconfiguration, de modernisation et d'ouverture à l'œuvre dans le quartier, dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine, sont un levier majeur dans le cadre de la Cité Educative du Sanitas.

L'enjeu est de pouvoir ainsi accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie, articulant l'école avec son territoire et ses ressources et confortant la place des parents et de leurs enfants dans cette dynamique. La Cité Educative du Sanitas a placé l'égalité filles-garçons en axe transversal. Elle s'est ainsi donné pour objectif d'intégrer l'égalité de genre dans son budget.

### 1.2. AXES STRATÉGIQUES NATIONAUX

Les territoires labellisés ont été sélectionnés sur la base d'avant-projets répondant à un référentiel national :

- Conforter le rôle de l'école (structurer les réseaux éducatifs, prise en charge précoce, développer l'innovation pédagogique, renforcer l'attractivité des établissements...)
- Promouvoir la continuité éducative (implication des parents, prises en charge éducatives prolongées et coordonnées, prévention santé, décrochage scolaire, citoyenneté...)
- Ouvrir le champ des possibles (insertion professionnelle et entreprises, mobilité, ouverture culturelle, numérique, «droit à la ville», lutte contre les discriminations...)

## 2. PERIMETRE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

### 2.1. PUBLICS ET CONTOURS

Les projets de la Cité Educative s'adressent aux enfants et jeunes de 0 à 25 ans, scolarisés ou non, à leurs familles et aux acteurs du territoire du Sanitas (cf carte)

Les établissements scolaires membres de la Cité Éducative sont :

- **École maternelle Marie Curie (Sanitas)**
  - **École maternelle Kergomard (Sanitas)**
  - **École maternelle Kleiber (limitrophe QPV)**
  - **École élémentaire Claude Bernard (Sanitas)**
  - **École élémentaire Diderot-Pascal (Sanitas)**
  - **École élémentaire Michelet (limitrophe QPV)**
  - **École primaire Buisson-Molière (limitrophe QPV)**
  - **Collège Michelet (limitrophe QPV)**
- + **Collège A.France (hors QPV - hors carte)** : établissement scolaire associé



## 2.2. ORIENTATIONS PRIORITAIRES

La Cité Éducative du Sanitas poursuit les objectifs stratégiques suivants :

### ➤ Favoriser une réelle mixité sociale sur toute la scolarité obligatoire

- En mettant en place la sectorisation scolaire pour les écoles du 1er degré
- En renforçant l'attractivité des établissements scolaires : actions innovantes et classes-projets ou classes à horaires aménagés

### ➤ Améliorer le bien-être et la prévention santé en direction des 0-25 ans

- En favorisant l'accès aux soins et en développant des actions de prévention
- En transmettant les valeurs républicaines, de laïcité, de citoyenneté et de lutte contre le harcèlement scolaire et toute forme de discrimination afin de pacifier le climat scolaire

### ➤ Garantir les mêmes droits et les mêmes opportunités aux filles et aux garçons

- En s'assurant que les crédits de la cité éducative bénéficient autant aux filles qu'aux garçons (expérimentation du budget intégrant l'égalité)
- En favorisant l'égalité en matière d'orientation
- En luttant contre les stéréotypes liés au genre et les comportements sexistes

### ➤ Consolider les apprentissages scolaires

- En individualisant les parcours d'élèves
- En prévenant le décrochage scolaire
- En développant l'ambition scolaire (orientation, mobilité, partenariats d'excellence...)

### ➤ Soutenir l'exercice de la parentalité

- En diversifiant l'offre Petite Enfance
- En favorisant les liens parents-enfants
- En encourageant l'implication des familles

➤ **Enrichir l'offre culturelle, artistique, scientifique et sportive**

- En soutenant les partenariats compétents
- En développant et diversifiant l'offre, notamment les offres de séjours (temps scolaire et extra-scolaire)

➤ **Amener les bénéficiaires à se saisir des opportunités qui leur sont offertes, leur ouvrir des perspectives sur et hors le quartier**

- En mobilisant les partenaires et équipements culturels et sportifs
- En proposant une plus grande continuité d'accueil, notamment les samedis et lors des vacances scolaires

➤ **Garantir des parcours ciblés et sans ruptures, de la petite enfance jusqu'à l'insertion des jeunes adultes**

- En renforçant le dispositif de Réussite Educative
- En développant l'inclusion, l'égalité des chances
- En favorisant la continuité éducative, à la fois verticale (liaisons petite enfance-école-collège-lycée-insertion) et horizontale entre les différents temps d'une journée de l'enfant et des professionnels qui l'encadrent (scolaire/périscolaire/extrascolaire)
- En soutenant l'émancipation et l'autonomie des publics.
- En facilitant l'orientation, la découverte des métiers
- En agissant pour l'insertion sociale et professionnelle.

**« Faire Cité » afin de dépasser les segmentations et de(ré)unir les acteurs de la petite enfance, de l'éducation, de la jeunesse et de l'insertion et permettre une ouverture inter-institutionnelle et pluridisciplinaire.**

## 3. MODALITÉS DE CANDIDATURE

### 3.1. CALENDRIER 2022

Les modalités de dépôt et d'instruction se feront « au fil de l'eau », favorisant la réactivité et la co-construction. Les fiches action seront instruites conjointement par la Direction Académique, la Préfecture d'Indre et Loire et la Ville de Tours. Dans le cas d'un projet porté par plusieurs acteurs, une fiche action commune sera déposée par un porteur principal.

- Déroulement des actions : jusqu'au 31 décembre 2022
- Dépôt du dossier : au fil de l'eau jusqu'au 15 octobre 2022

Vous serez recontacté rapidement après instruction pour être informé de la décision. Les modalités de financement vous seront précisées (prestation ou subvention) ainsi que les procédures administratives associées.

### 3.2. CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants, sans hiérarchisation :

- La conformité du dossier de candidature : informations dûment complétées
- La qualité du projet au regard de :
  - l'adéquation avec les axes stratégiques prioritaires définis
  - la présentation claire et synthétique de l'action et de ses objectifs
  - le caractère d'innovation et d'expérimentation
- La mise en cohérence et les synergies créées avec les dispositifs existants. La recherche de cofinancements est nécessaire. Les financements Cité Educative complètent les financements existants.
- La qualité des relations partenariales induites par et pour l'action
- L'implication des enfants et des parents dans le montage du projet
- Le respect des valeurs de la République, en faveur de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les stéréotypes de genre
- La faisabilité technique et financière de l'action



#### 4. CONTACTS POUR PLUS D'INFORMATIONS

**Anne-Laure BOISSEAU**

Cheffe de projet Cité éducative - Direction Education Alimentation - Service Educatif - Ville de Tours  
06 25 79 82 30 / 02 47 21 65 75

[al.boisseau@ville-tours.fr](mailto:al.boisseau@ville-tours.fr)

**Katia BILLETTI**

Cheffe de projet Cité éducative - Coordinatrice REP Tours-centre – Inspection Académique Tours Centre  
02 47 60 77 73

[Katia.Billetti@ac-orleans-tours.fr](mailto:Katia.Billetti@ac-orleans-tours.fr)